



DELIBERATION CONSEIL D'ADMINISTRATION CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE CARMAUSIN-SEGALA

SEANCE DU 15 AVRIL 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 15 avril à 18h00, le Conseil d'Administration, dûment convoqué le 4 avril 2024, s'est réuni en session ordinaire, au lieu habituel de réunion au 53 bis avenue Bouloc Torcatis à Carmaux, sous la Présidence de Didier SOMEN, Président du CIAS.

Membres présents : 11

BLANQUET Marguerite, BONFANTI Djamilia, COURVEILLE Martine, PLO Pascal, REDO Aline, SELAM Fatima (pouvoir de BLAVIER Yveline), SOMEN Didier (pouvoir de SZCZEPANIAK Jacques), SOURDIN Anne, TIREFORT Jean-Michel, TOUZANI Rachid, VIDAL Suzette.

Membres excusés : 8

AZAM Martine, BLAVIER Yveline (pouvoir à SELAM Fatima), DURAND Rosette, LEYMARIE Muriel, MILESI Marie, ORRIT Didier, ROMIGUIER Valérie, SZCZEPANIAK Jacques (pouvoir à SOMEN Didier).

| NOMBRE DE MEMBRES - QUORUM : 10 | | | |
|---------------------------------|----|----------------------|----|
| Membres en exercice | 19 | Membres avec pouvoir | 2 |
| Membres présents | 11 | Voix délibératives | 13 |

Numéro :

15/04/2024-07

OBJET : APPROBATION DU PROJET DE L'ACTION « ATELIER CHANTIER D'INSERTION DU CARMAUSIN-SEGALA » POUR 2024 ET 2025

Le dispositif permet de conjuguer :

- La mise ou la remise en situation d'emploi, dans le cadre d'activités axées sur la valorisation du patrimoine bâti et sur l'entretien des espaces verts définis avec la communauté de communes Carmausin-Ségala et les communes qui la constituent,
- Un accompagnement socio-professionnel individualisé des bénéficiaires dans la construction d'un projet professionnel viable et cohérent au regard du marché de l'emploi,
- Une acquisition de savoir-faire et de savoir-être nécessaires sur le marché du travail,
- Une reprise de confiance en soi par le biais d'une expérience professionnelle valorisante, constructive et basé sur un travail en équipe,
- La levée de freins socioprofessionnels empêchant le retour à l'emploi de manière pérenne (manque de qualification, absence de mobilité, problèmes financiers, difficulté d'articulation des temps de vie, problématiques linguistiques, problématiques de garde etc.).

Cette mission peut être cofinancée par le Programme FSE+ Emploi-Inclusion-Jeunesse-Compétences, dans le cadre de l'appel à projets du Département.

Plan de financement 2024 et 2025 de l'action « Atelier Chantier d'insertion du Carmausin-Ségala »

Le Président présente le plan de financement prévisionnel de l'opération pour 2024 et 2025 :

| Type | Année 1 - 2024 | | Année 2 - 2025 | | Total | |
|--------------------------------|----------------|----------|----------------|----------|--------------|----------|
| Total des dépenses dont | 142 226,91 € | 100,00 % | 144 647,31 € | 100,00 % | 286 774,22 € | 100,00 % |
| Dépenses directes | 123 675,57 € | 86,96 % | 125 693,31 € | 86,96 % | 249 368,88 € | 86,96 % |
| Dépenses indirectes | 18 551,34 € | 13,04 % | 18 954,00 € | 13,04 % | 37 405,34 € | 13,04 % |
| Total des ressources dont | 142 226,91 € | 100,00 % | 144 647,31 € | 100,00 % | 286 774,22 € | 100,00 % |
| Financement européen sollicité | 85 180,54 € | 59,89 % | 86 600,91 € | 59,91 % | 171 781,45 € | 59,90 % |
| Financements publics nationaux | 44 120,00 € | 31,02 % | 44 120,00 € | 30,52 % | 88 240,00 € | 30,77 % |
| Autofinancement | 12 926,36 € | 9,09 % | 13 926,40 € | 9,57 % | 26 752,76 € | 9,33 % |

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- **APPROUVE** le plan de financement du dispositif pour l'année 2024 et pour l'année 2025,
- **AUTORISE** le Président à solliciter les financements auprès de l'Europe et à signer tous les documents afférents à la présente action.

Ainsi délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Au registre figure la liste et la signature des membres présents.

Certifié conforme,
Le Président, Didier SOMEN



Le secrétaire de séance
Fatima SELAM